Communauté de Communes du Vimeu
Qualité de vie et Savoir faire

Mesdames et Messieurs les membres
du conseil communautaire de la CCV

Friville-Escarbotin
Le 22 juin 2022

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs

Je vous convie à la réunion du conseil communautaire de la CCV

Le mercredi 29 juin 2022 à 18 heures à la salle socio-culturelle de FEUQUIERES EN VIMEU

Ordre du jour du conseil communautaire

Points :

1) ADM -Désignation d'un secrétaire de séance
2) ADM - Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 27 avril 2022
3) ADM - Délégations données au Président : état des décisions prises en vertu de ces délégations – marchés publics – emprunts – ligne de trésorerie –aliénation - Remboursements de divers sinistres
4) FINANCES – Budget principal – CCV 2022 – Décision modificative n°01
5) FINANCES – Budget annexe – RAMASSAGE SCOLAIRE – 2022 – Décision modificative n°01
6) FINANCES – Budget annexe – MSP – 2022 – Décision modificative n°01
7) FINANCES – Budget annexe - VIMEO – 2022 – Décision modificative n°01
8) FINANCES – Budget annexe - ZAVI – 2022 – Décision modificative n°01
9) FINANCES – Budget annexe - SPA – 2022 – Décision modificative n°01
10) FINANCES – Répartition du prélèvement et du reversement du FPIC entre la CCV et les communes membres – année 2022
11) FINANCES - Propositions de modifications tarifaires relatives aux activités de services à la population : SOCREP (01/01/2023) ; VIMEO (01/09/2022) ; JEUNESSE- CULECM - CULEAP (01/09/2022)
12) FINANCES – SPANC- Fonds de concours à la commune de QUESNOY LE MONTANT n°2022-02
13) FINANCES – TOURISME – Proposition de modification de la mise en œuvre de la taxe de séjour
14) ADM – Avenant au marché n°2020-004-L3 SMACL pour les assurances véhicules
15) HABITAT – Contribution 2022 au financement de l'action PNR Rénov'Habitat
16) CULTURE – Demande de financement auprès de la DRAC pour les actions culturelles et la diffusion de spectacles

Communauté de Communes du Vimeu
Qualité de vie et Savoir Faire
18, avenue Albert Thomas BP 60067 80534 FRIVILLE-ESCARBOTIN Cedex
contact@cc-vimeu.fr www.cc-vimeu.fr
03.22.30.40.42

17) PETITE ENFANCE – Autorisation de lancer un marché n°2022-014 pour la fourniture en liaison chaude de repas pour les structures petite enfance (Année 2023-2026)

18) PETITE ENFANCE – Proposition de modification de la capacité d'accueil des structures petite enfance

19) ECONOMIE – Zone des CROISETTES - Cession de parcelle à la société SA PRIEZ - FLAMENT

20) ECONOMIE – ZAVI I - Cession de parcelles à la société VKR FRANCE

21) POLITIQUE DE L'EAU – Demande de financement auprès de l'AEAP pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement – année 2022

22) ENVIRONNEMENT - DECHETS - Rapport annuel 2021 déchets ménagers CCV

23) ENVIRONNEMENT - DECHETS - Modification provisoire du prix de vente des composteurs pour une nouvelle vente exceptionnelle

24) ENVIRONNEMENT - DECHETS – Proposition de la poursuite de l'expérimentation de la modification de la collecte des verres – passage de la collecte de PAP en PAV

25) ENVIRONNEMENT - DECHETS – Proposition de la mise en œuvre de la redevance spéciale au premier janvier 2024

26) ENVIRONNEMENT - HYDERO – Proposition de délégation de maîtrise d'ouvrage au SM BS3V / PNR pour se porter opérateur MAEc

27) ENVIRONNEMENT - HYDERO – Extension de conventions d'occupation précaire de parcelles dans l'attente des aménagements hydrauliques

28) ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT – Proposition d'aménagements de mares dans la ZAVI I pour le développement de la biodiversité – convention avec le SM BS3V

29) ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT – Proposition d'étude pour la mise en œuvre d'une trame verte le long des chemins ruraux

30) VOIRIE - Investissement P2021 – MOYENNEVILLE - Convention délégation maitrise ouvrage - fonds de concours-compte de tiers

31) VOIRIE - Investissement P2021 – TOURS EN VIMEU - Convention délégation maitrise ouvrage - fonds de concours-compte de tiers

32) VOIRIE - Investissement P2021-P2022-P203 – FRIVILLE – Attribution du marché de travaux n°2022-004

33) VOIRIE - Investissement P2021-P2022-P203 – FRIVILLE - Convention délégation maitrise ouvrage - fonds de concours-compte de tiers

34) VOIRIE – Proposition de modifications des conventions de mutualisation des moyens mis en œuvre par les communes et la CCV

35) RESSOURCES HUMAINES – Mise à jour du tableau des effectifs au 01/07/2022

36) RESSOURCES HUMAINES - Contrat d'assurance des risques statutaires 2018-2021- Bilan 2021

37) DIVERS

Dates probables :

Conseil communautaire à FEUQUIERES EN VIMEU – salle socio-culturelle
Lundi 26 septembre 2022 – 18h
Mercredi 14 décembre 2022 – 18h

38) DROIT D'INITIATIVE

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES du VIMEU 80130 FRIVILLE

Jean Pierre BOUDINELLE

PS : compte tenu des conditions de la crise sanitaire en vigueur, le port du masque est conseillé dans les lieux publics fermés ; Cependant, les contraintes sanitaires étant allégées, la CCV offrira à la fin du conseil, le verre de l'amitié, dans le respect des gestes barrières

Merci de votre compréhension

PIECES JOINTES AU PRESENT ORDRE DU JOUR :

1) Compte rendu du conseil du 27 avril 2022 – transmis par mail du 5 mai 2022 et déposé dans l'espace dédié aux élus sur le site internet de la CCV (p.m)
2) Notes explicatives : seront transmises par mail et déposées dans l'espace dédié aux élus
3) Rapport d'activité déchets année 2021

1)les élus devront se munir d'un masque de protection (conseillé) et de leur propre stylo.
2)La séance du conseil communautaire est maintenue publique. Cependant, afin de respecter les gestes barrières, l'entrée du public sera limitée en fonction des capacités d'accueil de la salle et des gestes barrières. De plus, l'accès à la salle ne sera possible qu'en se présentant avec un masque de protection
3)il est également précisé que la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 et des décrets subséquents relatifs à la crise sanitaire rétabli jusqu'au 31 juillet 2022 le quorum du conseil communautaire au tiers de ses membres pour délibérer valablement, soit 17, et que chaque titulaire présent peut être porteur de deux pouvoirs écrits
4) le port du masque est conseillé pendant toute la durée du conseil communautaire